

La vie à défendre

Syndicat
CFTC
du
Ministère
de la
Justice

Libre
indépendant
et
constructif

<http://www.cftc-slj.fr>
secretariat@cftc-slj.fr

06.61.18.34.80
06.99.34.31.77



CP Vendin-le-Viel : Audience avec la direction

Vendin, le 17/09/2024

Chers collègues,

Une délégation de notre organisation syndicale **CFTC-SLJ** composée du secrétaire local, de son adjoint, du président et du secrétaire général a été reçue par la direction.

Après avoir présenté notre syndicat et ses valeurs, nous avons abordé le sujet des extractions médicales en pointant du doigt l'extraction d'un DPS escorte 4 en urgence la nuit pour raison médicale.

Alors que la préfecture avait annoncé le déplacement du RAID au regard du profil du détenu, ces derniers n'ont pu s'exécuter. C'est ainsi que trois agents pénitentiaires non armé escortés par les forces de sécurité intérieures ont dû faire cette extraction sensible. La direction nous a expliquée qu'elle avait appliqué les textes en vigueur et la circulaire sur les extractions.

La **CFTC-SLJ** a rappelé le drame d'Icarville avec le décès de nos deux collègues et de trois blessés. **Le sujet des escortes surtout à un tel niveau de dangerosité reste sensible et inquiète à forte raison les agents.**

La **CFTC-SLJ** a rappelé la lourde responsabilité de la prise de décision dans l'urgence de telle extraction dans le contexte que l'on connaît et ne peut se satisfaire de la simple application des textes. Si dans un premier temps la préfecture a souhaité le renfort du RAID cela donnait une indication forte sur la dangerosité de notre pensionnaire. Dans ce contexte, pour la **CFTC-SLJ** il aurait dû être fait appel au ERIS de Lille en alertant la DI qui devait en prendre la responsabilité.

Nous tenons à remercier la direction pour ce temps d'échange et l'attention qui a été portée sur ce sujet et dont TOUS nous attendons des avancées notoires.

Les textes actuels encadrant les extractions ne sont plus adaptés, **le protocole d'accord signé par les autres organisations syndicales patauge et n'est toujours pas appliqué plusieurs mois après le drame d'Icarville** laissant les agents sur le terrain, en total désarroi.

Fort de ce constat, nous allons interpeller le DAP par le biais de nos nationaux. L'inertie des uns et des autres a assez durée.

Stop aux effets d'annonce, des mesures concrètes doivent être prises pour garantir notre protection sur le terrain !

Chers collègues vous pouvez compter sur notre détermination à faire évoluer nos conditions de travail.

Le bureau local, agents du terrain !